



Assainissement
individuel

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL**
(conformément à la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006)

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AVEC LE PRESENT DOSSIER

- Un plan de masse à l'échelle et à l'encre non effaçable indiquant l'emplacement de l'habitation, la sortie des eaux usées de l'habitation, l'emplacement des arbres, le sens de la pente du terrain ; et surtout l'emplacement des différents ouvrages du projet d'assainissement,
 - Un plan d'accès au 1/10000° permettant de localiser le projet par rapport au bourg de la commune,
 - Un plan de situation cadastral permettant de localiser la parcelle, le n° et la section ainsi que les puits, sources...
 - La note de redevance de contrôle dûment renseignée et signée « lu et approuvée ».
- **COCHER LES DOCUMENTS JOINTS A LA DEMANDE**

COMMUNE DE :

Déposé en mairie le :

PROPRIETAIRE ou DEMANDEUR

➤ **NOM (S) et Prénom (s)**

.....
.....

➤ **Adresse actuelle**

.....
.....Commune :

Téléphone fixe : Portable :

ADRESSE DE L'INSTALLATION

➤

➤ **INFORMATIONS CADASTRALES**

N° de parcelle : Section :

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Construction neuve
Rénovation

Agrandissement
Autres

Habitation :

Nombre de pièces dont la surface est supérieure à 9m²
(sont exclues : garage, salle de bain, buanderie,..)

Nombre de chambres :

Nombre d'usagers :

Autres (Locaux collectifs - magasins - bureaux -etc...) : Activité :

TERRAIN

▪ **Implantation :** Lotissement Habitat isolé Bourg Hameau

▪ **Superficie disponible pour l'assainissement**m²

▪ **Pente :** faible < 5% moyenne 5 à 10 % forte > 10 %

▪ **Nature du sol (joindre éventuellement une coupe):**

Jusqu'à 0,60 m de profondeur : | Terre végétale : Argile : Sable :
Roche compacte : Roche fissurée :

Après 0,60 m de profondeur : | Terre végétale : Argile : Sable :
Roche compacte : Roche fissurée :

▪ **Etude de sol réalisée (si oui la joindre au présent dossier) :** oui non

▪ **Alimentation en eau potable :** canalisation publique Puits Forage

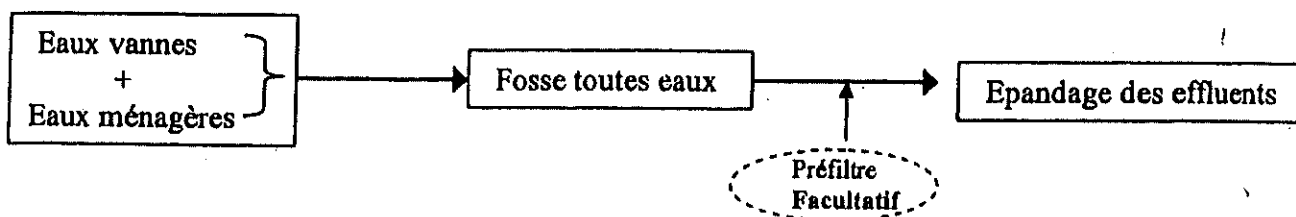
Existe-t-il des puits, sources ou forages près de l'habitation ? oui non

Existe-t-il des puits, sources ou captages utilisés pour l'alimentation humaine dans un rayon de 35m ?
oui non

▪ **Profondeur de la nappe d'eau en période hivernale :**m
(pour ces renseignements, voir puits voisins, mairie...)

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT

> CAS GENERAL



❖ PRETRAITEMENTS :

Fosse toutes eaux :

Volume.....litres

Préfiltre : volumelitres
(facultatif)

Autres dispositifs :
.....
.....litres

❖ TRAITEMENT ET EVACUATION DES EAUX USEES (Cocher la filière choisie)

→ Terrain
"perméable"

- Tranchées filtrantes
(sur sol naturel limoneux ou sableux, sans roche calcaire fissurée à moins de 1m de profondeur) -----> Longueur totale.....m
Nombre
- Lit d'épandage
(sur sol naturel sableux) -----> Surface.....m2
- Filtre à sable vertical Non Drainé
(sur roche calcaire fissurée à faible profondeur) -----> Surface.....m2
- Terre d'infiltration
(Nappe d'eau < 1,50 m de profondeur) -----> Surface de la base du terre.....m2

→ Terrain
"impermeable"

- Filtre à sable vertical Drainé
(sur sol naturel à dominante argileuse, rejet des eaux traitées dans un exutoire) -----> Surface.....m2
- Filtre à zéolithe drainé
(sur sol naturel à dominante argileuse et/ou faible surface disponible, rejet des eaux traitées dans un exutoire)

⇒ Exutoire :

- réseau pluvial
- fossé
- cours d'eau
- autres :
- plan d'eau (étang...)

→ Autres installations :

→ Poste de relevage Oui Non

ENTREPRENEUR (si connu à ce jour)

➤ **NOM et Adresse de l'installateur**

.....
.....

➤ **Téléphone :**

Sous leur responsabilité, le demandeur et l'installateur certifient l'exactitude des renseignements portés sur le présent dossier et s'engagent à :

- **à autoriser les agents VEOLIA à accéder à la parcelle pour assurer le contrôle de conception et de réalisation de l'installation (conformément à l'article L 1331-11 du Code de la Santé Publique)**
- **à réaliser l'installation qu'après réception de l'autorisation conformément au projet d'assainissement qui aura été adopté**
- **à ne pas recouvrir l'installation avant la vérification de la bonne exécution des ouvrages par VEOLIA .**

Le demandeur et l'installateur doivent également consulter le règlement du service public d'assainissement non collectif disponible en mairie.

àle,.....

Signature du demandeur,

**Signature de l'installateur,
(si connu ce jour)**

OBSERVATIONS DU MAIRE (notamment en ce qui concerne le rejet dans le milieu hydraulique superficiel)

.....
.....
.....

àle,.....

Le Maire

Note concernant la redevance de contrôle

« CONCEPTION ET REALISATION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL »

(D'après l'article L2224-2 DU Code Général des Collectivités Territoriales)

A joindre au dossier de demande d'autorisation d'assainissement individuel

Je soussigné Mlle, Mme, M.
Demeurant :

Certifie avoir pris connaissance de la redevance de contrôle d'assainissement individuel prévue par la réglementation en vigueur.

- **Tarif 2021 de la redevance** : Contrôle de la conception, implantation et bonne exécution des ouvrages d'assainissement individuel :

196 € TTC

- Votre règlement interviendra dès que le TRESOR PUBLIC vous fera parvenir votre facture.

AUCUN REGLEMENT NE DOIT ETRE JOINT
à la demande d'autorisation d'assainissement individuel ou envoyé à la
Commune de JONZAC

Adresse de la propriété où doit être installé l'assainissement individuel :

Fait à
Le

Lu et approuvé,
Signature du pétitionnaire